



Bonjour à tous,

2017 s'achève avec son lot de soucis mais aussi de joie, ne retenons que celles-ci !!!

2017 a été encore une année riche de satisfactions pour Mali-Médicaments, souhaitons que 2018 le soit tout autant !

De bonnes fêtes de fin d'année à tous, à nos amis maliens, que 2018 vous apporte plein de petits moments de bonheur, de joie et de satisfaction.

Nous vous proposons de nous retrouver pour se souhaiter davantage de vœux de vive voix et pour préparer à Mali-Médicaments une très bonne année 2018, le dimanche 14 Janvier prochain, chez Brigitte et Jean Claude.

Notre Assemblée Générale commencera à 14 heures, mais sera précédée, si vous êtes disponible et si le cœur vous en dit, du repas traditionnel, à partir de midi. Comme à l'accoutumé et pour des questions de bonne « table », prévenez Catherine Pelras que vous serez des nôtres. Vous lui faciliterez grandement le travail d'organisation en l'appelant au [09 67 85 28 78](tel:0967852878) ou [07 82 19 86 26](tel:0782198626) ou en lui envoyant un mail à [cpelras@wanadoo.fr](mailto:cpelras@wanadoo.fr)

Et puis n'oubliez pas, si vous ne pouvez pas être avec nous pour la tenue de l'Assemblée Générale, vous pouvez toujours nous faire part de vos remarques et suggestions et être

*représenté en remplissant le pouvoir joint et en nous le transmettant.*

*Nous vous invitons à découvrir l'ordre du jour, bonne lecture à chacun.*

## **Assemblée Générale Mali-Médicaments :**

**Le 14 janvier 2018, à 14H00, au 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125  
RAMBOUILLET**

*(Tel: 01 34 83 53 01 ou 06 12 03 32 29)*

### **Ordre du jour :**

#### **➤ Approbation exercice financier 2017 :**

*Etant donné la date d'élaboration de cet ordre du jour, les résultats indiqués ne sont pas encore arrêtés définitivement, mais vous permettent d'évaluer cependant la situation financière.*

Celui-ci n'est pas en équilibre, il sera déficitaire d'environ 7 à 8 000 €, ce qui est cependant satisfaisant par rapport à nos prévisions budgétaires de moins 12 000 €, somme que nous avons prévu de prélever sur les fonds de réserve pour équilibrer l'exercice afin de réaliser les infrastructures sanitaires du projet en cours avec le Groupement d'Intérêt Public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement.

**Dépenses : 45 920.66 €**

#### **❖ Dépenses d'équipements sanitaires : Assainissement, Puits, Latrines, pompe de curage :**

**Assainissement – caniveau évacuation E.P. :** c'est une nouveauté pour Mali-Médicaments mais un grand succès quant à l'efficacité de ce caniveau d'évacuation des eaux pluviales (E.P.) permettant d'assainir le cœur du village de Temessogou : plus d'eaux stagnantes, plus de marigots, plus de biotopes propices aux développements d'insectes, notamment des moustiques et plus de risques d'effondrement des habitations par ruissellement et travail de sape des eaux pluviales. Le caniveau a rempli pleinement son office tout au long de la saison des pluies 2017. Désormais, l'eau se déverse dans une mare située en dehors du village. Notre correspondant est en pourparlers afin d'obtenir l'aménagement de cette mare temporaire auprès d'un autre ONG, afin de constituer une réserve permettant d'arroser le périmètre maraicher situé à proximité.

Il est à noter le temps record mis par la population pour le réaliser, tant ils avaient à cœur de boucler le chantier avant le début de la saison des pluies et de ne plus être confrontés à ce péril. Beaucoup de volontaires et donc de manœuvres sur le terrain : bravo à eux ! Bravo à l'équipe de maçons !

**Soit pour le poste dépenses 'lutte contre les maladies hydriques' : 11 500 €.**

**Puits :** nous aurons, cette année, à nouveau à notre actif le creusement de 2 nouveaux puits : Peloudouro, creusé en octobre- novembre 2017, pour un cout réel de 9 365 €, les femmes allaient puiser l'eau dans les villages voisins, le puits traditionnel s'effondrait ; et Sammani-Dogon, commencé le 4 décembre 2017 pour un montant de 9 400 € et qui devrait être en fonction courant janvier 2018.

Sammani-Dogon sera le 19<sup>ème</sup> puits moderne à grand diamètre entièrement financé par Mali-Médicaments et en partenariat avec Y-CID pour à peu près la moitié d'entre eux.

**Soit pour le poste dépenses 'accès à une eau de qualité' : 18 765 €.**

**Latrines :** nous avons également poursuivi la réalisation de latrines sur 3 sites, Sogourou-Pen, Guéourou et Koumbouro, elles étaient opérationnelles pour la rentrée des classes. Nous nous inscrivons ainsi pleinement à la recommandation de L'OMS et à l'ODD (Objectif de Développement Durable), à savoir « *Pas d'école sans latrines* ».

Le cout réel est de 5 565 €.

Le cout de revient est moindre pour Mali-Médicaments, par rapport aux années antérieures, car les trois villages retenus, ont tenu à participer pour une partie, à l'achat des matériaux (sable, gravier,...), 400 € environs, tant ils souhaitaient être dotés de tels équipements sanitaires et que dorénavant, nous finançons ceux-ci sous condition de participation des villages demandeurs, projet qui doit être intégré au PEDESEC (*plan de de développement et d'équipement sur 5 ans des villages*). Ainsi, une partie des ressources communales est dédiée à l'entretien et la maintenance des installations, ne serait-ce que le curage des fosses. Cette autonomie est garante de la pérennité et de l'usage de ces commodités. Bravo à notre correspondant local, Robert Ansama TOGO, pour cette initiative et cette généralisation.

De par la volonté des populations à accéder à ce type de sanitaires, le péril fécal recule sur la région. D'autres associations ou ONG dotent aussi des écoles de latrines calquées sur nos infrastructures, toujours avec des fosses curables. L'acquisition de deux pompes à vidanger les fosses, financées par Mali-Médicaments, a permis de remettre en état d'utilisation des latrines existantes sur le cercle de Koro et les cercles avoisinants.

Il est à noter que le taux de fréquentation scolaire des filles avoisine dorénavant celui des garçons.

**Soit pour le poste dépenses 'lutte contre le péril fécal' : 5 565 €.**

**Equipement pompe pour curage et vidange des fosses des latrines :**

Actuellement, l'ensemble de la commune de Pel-Maoudé peut disposer des deux pompes acquises en 2016, et dans un proche avenir, d'une pompe supplémentaire financée dans le cadre de la convention entre la commune du Vigan et de Pel-Maoudé.

Grâce à un don spécifique de Marc KRAEMER, nous allons financer l'acquisition d'un équipement supplémentaire, celle-ci a été commandée début décembre à Mopti. Il sera déployé sur un autre cercle permettant ainsi de couvrir un plus large territoire et d'assurer la pérennité des dernières latrines construites.

Le coût est de 650 €.

**Soit pour le poste dépenses 'diminution du péril fécal' au total: 5 565 + 650 = 6 215 €.**

**Cette enveloppe 'investissements immobiliers' au total est considérable sur 2017, soit 36 480 € ou de l'ordre de 80% des dépenses.**

**Elle s'explique du fait du rapport direct avec l'excédent réalisé en 2016 afin de mettre en œuvre la convention de partenariat signée avec Y-CID sur 2017, de la conjugaison du versement du solde de la subvention au titre du partenariat de 2016, 2 491.20 €, et du 1<sup>er</sup> versement pour la convention en cours, soit 12 000 €.**

**En résumé, en 2017 toutes les dépenses d'équipement sont le fruit du partenariat avec Y-CID. Pour 2 puits, 3 écoles dotées de latrines filles-garçons, un caniveau d'évacuation des E.P., exceptée la pompe dite de vidange de fosses.**

**Il est à souligner d'une part les nombreux remerciements de la population, des élus locaux qui nous sont adressés, témoignant de leurs satisfactions et que d'autre part, sans l'implication et les compétences de Robert Ansama TOGO, notre correspondant, ces réalisations n'auraient pas vu le jour.**

### **❖ Dépenses de santé :**

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons versés aux dispensaires la somme globale de 1 500 €, conformément aux décisions arrêtées en CA le 18 novembre 2017.

Les dispensaires de Pel-Maoudé et l'hôpital de Koro ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins (*essentiellement des pansements*) collectés par plusieurs membres du fait de leurs professions respectives ou auprès de pharmacies. Merci. Cette activité '*envoi de petits matériels de soins*' reprend de

l'ampleur grâce à l'implication de tous. Les frais d'envoi de colis, 1 296.50 €, englobent ces expéditions mais aussi l'envoi de blouses, la Malette « électrocardiogramme »... y compris, à titre exceptionnel des ballons et des chaussures de foot, dons de l'INF (*Institut National de Football à Clairefontaine*), suite au vœu émis par Robert.

Par rapport « *aux boîtes de soins de première urgence dites boîtes à pharmacie* », nous avons pu les réapprovisionner et doter, au prorata des effectifs, toutes les écoles où nous avons implanté des latrines, conformément aux décisions du CA du 18 novembre 2017, et à la participation des communes conformément à leur PEDESSEC. Le coût de ce poste s'élève à 1 500 €.

Nous avons reçu à nouveau beaucoup de lettres de remerciements par rapport à cette action. D'après Robert Ansama TOGO, la population est très demandeuse et en est très satisfaite. L'inscription d'une partie des frais de renouvellement des médicaments à leur PEDESSEC l'atteste aussi.

Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'école et responsables de COGES seront formés par le médecin en chef du district, courant décembre. C'est notre quatrième session de ce type.

Par ailleurs, nous avons dupliqué et expédié à nouveau l'outil pédagogique « *Boîte à idées de la région de Matam* » à destination des écoles pourvues de latrines, pour promouvoir les bons usages de l'eau et la nécessité de se laver les mains. Nous avons dépensé à ce titre 484.68 € en janvier, afin de clore le projet 2016 avec Y-CID et 473.49 € pour le projet 2017 avec Y-CID, en incluant la dernière formation dispensée au paragraphe précédent.

Nouveauté en 2017, nous avons eu l'opportunité de collaborer avec l'association EPSA (*Education Partage Santé pour l'Avenir au Burkina Faso*). Le Président tient à souligner la richesse de ce partenariat et l'implication des jeunes filles que nous avons rencontrées. Grâce à elles, la matrone, désignée par Robert, a pu suivre une formation couvrant la fabrication de serviettes hygiéniques lavables et une sensibilisation à ce problème tant culturel que sanitaire, au Burkina Faso. Ce personnel de soins est appelée à être un vecteur d'informations, de ressources auprès des jeunes filles et femmes de la commune de Pel-Maoudé. Elle intervient auprès des écoles, des groupements de femmes et ce à l'aide de documents pédagogiques que nous avons aussi adaptés à la culture du Mali et plastifiés. Par ailleurs, elle est chargée de fabriquer, avec l'aide du tailleur, ces serviettes hygiéniques lavables qui seront proposées à la vente pour un prix minime, 15 centimes d'euro. Nous avons d'ailleurs acheminé des modèles et les matériaux spécifiques imperméables nécessaires. L'ensemble des frais de cette nouvelle activité de prévention est de 816.91€.

**Soit un total de 6 071.58 € ou environ 13% des dépenses**

### ❖ Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « opération brioches » 1 695.93 € pour acheter notre marchandise, le tirage des affiches, les fonds de caisse,....

Les 500 € budgétés pour le crédit des femmes ont été versés ainsi que les 500€ pour micro-crédit

autonomie alimentaire, « *banque des semences* », à Wagourou, en application des décisions de notre AG du 15 janvier 2017.

Les frais d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent à 50 €.

La cotisation annuelle d'assurances auprès de la MAIF est de 108.78 €.

Les frais de virement bancaires pour alimenter notre compte à ECOBANK au Mali se montent à 120 €.

La plaquette de l'association a été réactualisée et les frais d'impression de celle-ci avec les « bons de solidarité » s'élèvent à 294.50 €

**Il est à noter qu'une fois de plus les dépenses de fonctionnement général sont minimales, ce qui est remarquable. C'est dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.**

- **Recettes : 38 589.39 € :**

La contribution de notre donateur anonyme s'élève à 8 000 €. A nouveau, un grand merci pour cette contribution, part importante de nos rentrées.

A noter un don exceptionnel de 1 500 € par le comité d'entreprise du groupe AXA notamment pour nos actions contre le péril fécal. Un grand merci à AXA et à Olivier PELRAS.

Le montant des 4 dons défiscalisés collectés depuis juillet se chiffrent à 1 850€

Le montant des cotisations s'élève à 1 173.66 €, somme à peu près égale à 2016, stabilité aussi du nombre d'adhérents, 43.

Notre opération 'brioches', grand succès cette année à tous points de vue, nous a rapporté le bénéfice net de 4 898.07 € pour une recette de 6 594 €. 100€ supplémentaire abondent ce poste, ils sont dus à un versement sous forme de don du collège Le Bel Air en début d'année, au titre de 2016.

D'Y-CID, nous avons reçu 2 491,20 € et 500 € pour solde et clôture de la convention 2016 et de la journée de restitution due, 12.000 € pour le 1<sup>er</sup> versement de la convention en cours, soit 70 %, du montant total, les 30 % restants seront versés à la fin de la réalisation du programme et sont budgétés sur 2018.

Grâce à l'opération Micro-dons que nous avons reconduite pour la quatrième fois cette année au magasin FRANPRIX de la rue Rameaux à Versailles, nous avons aussi reçu la somme de 1 454.27 €, somme à peu près équivalente à l'an passé et 335 € de dons en ligne.

Les ventes d'objets artisanaux que nous avons pu réaliser représentent une rentrée de 1 562 € environs à ce jour. Merci au groupe AXA, à NOVO NORDISK, à NATURE&O, à l'association de parents d'élèves de St Rémy l'Honoré, AAPE, de nous avoir permis d'organiser les marchés de Noël. Merci plus particulièrement à Emmanuelle HERAUD, à Magali et Olivier PELRAS. A signaler l'initiative de Catherine MAZARS, le stand d'emballage de cadeaux au magasin CULTURA à Rambouillet qui a rapporté la somme de 104 € à ce jour,

merci Catherine.

Grâce à nos vide-greniers et vide-garage, nous avons encore engrangé 806.51 €.

Par ailleurs, nous avons écoulé la fin du stock de bouteilles de jus de pommes, soit 117 €. Nous remercions une fois de plus la générosité de Brigitte et Jean-Louis pour leur don en nature.

**Toutes ces activités qui nous permettent d'alimenter nos recettes sont le fruit de l'implication de certains de nos membres, un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur dévouement.**

- **Bilan : déficit de 7 à 8 000 € environ à ce jour compensé par prélèvement sur fonds de réserves. Au budget initial, celui-ci aurait du être de 12 000 €, un résultat donc plus que satisfaisant au regard de toutes nos actions !**

Au 01/01/2018, la situation en trésorerie sera de l'ordre de 11 000 €

➔ **Approbation exercice financier 2017 soumis au vote de l'AG**

➤ **Rapport d'activités 2017 :**

Sachant qu'elles ont déjà été évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2017, nous ne développerons pas plus, si ce n'est de mentionner les activités de communication, appréciées apparemment telles que l'actualisation du site en temps réel, les news adressées aux adhérents,....

➔ **Approbation de ce que nous avons fait au cours de l'année écoulée, rapport moral, soumis au vote de l'AG.**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Les membres du CA, en séance du 18 novembre, ont unanimement souligné les nombreux avantages que procure ce partenariat tant au niveau subventions que visibilité de l'association. Depuis 2010, 4 conventions de partenariat ont été signées, pour un montant global de projets de 156 799 €, les subventions recouvrées représentent une somme de 55 774€. Les 8 campagnes micro-dons dont nous avons pu bénéficier, du fait de notre adhésion, se montent à un total de 11 649.01 €.

➔ **Approbation soumise au vote de l'AG**

➤ **Approbation de la convention constitutive modifiée du GIP Y-CID en raison**

## **notamment de l'acceptation de nouveaux membres chaque année:**

➔ **Approbation soumise au vote de l'AG**

➤ **Reconduction dans leurs mandats des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale d'Y-CID : titulaire Jean Claude BEUF, suppléant, Alain DURAND :**

Mali-Médicaments est représentée par son Président actuel, Jean Claude BEUF, Alain DURAND est son suppléant. Jean Claude BEUF est membre de la commission «Aide et soutien aux acteurs yvelinois » et par ailleurs, il a été élu membre du CA d'Y-CID au cours de l'AG du 15 octobre 2016.

➔ **Approbation de la reconduction des personnes mandatées soumise au vote de l'AG**

➤ **Approbation de candidater pour une nouvelle convention de partenariat avec Y-CID: définition de nos priorités**

Comme indiqué au CR du CA du 18 novembre 2017, au niveau du rapport financier et du rapport moral, la clôture du projet en cours devrait se faire courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et par conséquent nous devrions obtenir le versement du solde de la subvention, soit 2 491.20 € et la subvention forfaitaire pour la journée d'animation du 3 février 2018 de 500 €. Ces données sont intégrées dans le budget prévisionnel de 2018 soumis à votre approbation.

Nos prévisions de trésorerie devraient nous permettre de financer notre quote-part, à hauteur de 60%, pour un nouveau projet en partenariat avec Y-CID, en sachant que nous avons la possibilité de planifier les réalisations sous trois ans.

Conformément à la décision du CA du 18 novembre 2017, nous vous proposons donc de poursuivre notre partenariat avec Y-CID avec un projet à déposer au cours de l'année, toujours dans la même logique d'amélioration du domaine sanitaire, défini à partir des demandes recensées et hiérarchisées par notre correspondant local, Robert Ansama TOGO et dans une enveloppe de 30 000 à 35 000 €. Notre correspondant local souhaite que le projet soit analogue au précédent à savoir de couvrir le besoin en eau, problématique toujours d'actualité malgré les points d'eau réalisés par Mali-Médicaments ou d'autre ONG, de continuer à doter les écoles de latrines et enfin d'assainir les centres de village par des conduites d'évacuation d'E.P.

**L'adoption de ce point induit l'acceptation de notre poursuite de la politique d'aide à l'équipement d'infrastructures sanitaires à court et moyen terme.**

➔ **Approbation soumise au vote de l'AG**

➤ **Adoption montant de l'adhésion pour 2019:**

Du fait de notre label « Association reconnue d'Intérêt Général », nous vous proposons de geler les montants en vigueur. En effet, un don de 20 € défiscalisé représente un cout réel de 6.80 €, ce qui est plus 'attractif' que le montant de la cotisation de 'membre actif'.

- ➔ **Pas d'augmentation du tarif en vigueur, 8 € minimum pour 'membre actif', inchangée pour le membre bienfaiteur, 20€ minimum, soumis au vote de l'Assemblée Générale**

➤ **Approbation budget prévisionnel 2018 - Activités prévisionnelles – définition de nos priorités:**

**Budget 2018 présenté en équilibre, sans prélèvement sur les fonds de réserves.**

**Tous les postes traditionnels d'activités d'investissements immobiliers et ceux de santé sont honorés avec un abondement conséquent de la ligne budgétaire 'aide alimentaire' en raison de la récolte désastreuse comparable à celle de 1973 et la reconduction de l'enveloppe aide à la banque de semences.**

- **Recettes prévisionnelles: 31 280 € :**

*Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%, voici le détail des principales rentrées :*

6 000 € de la part de notre donateur anonyme, 500 € au niveau des cotisations, enveloppe en diminution mais 800€ pour les dons défiscalisés, elle en progression, ont été budgétés. *Notre priorité affichée, pour les années à venir, est toujours la recherche de nouveaux adhérents, susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, d'essayer de mobiliser des jeunes.*

Ont été intégrés la subvention forfaitaire 'journée d'animation du 3 février 2018', 500 €, le solde de la subvention du partenariat en cours de 2017, 3 000 €, l'octroi d'un 1er versement de la subvention estimée à 10 000 € due à une nouvelle collaboration avec Y-CID pour 2018-2020. La recette générée par la prestation de la chorale « Les Chœurs de la Pléiade » est de 700 € pour un bénéfice prévisionnel de 500 €.

L'opération 'brioches', ressource 'propre à l'association et traditionnelle est chiffrée à 5 250 € de recettes avec un bénéfice prévisionnel de 3 500 €. Nous vous proposons de la poursuivre avec la même politique de mise en œuvre. Elle se déroulera le weekend du 22-23 septembre 2018.

800 € au titre de l'opération micro-dons qui fonctionne magnifiquement bien avec l'équipe du magasin FRANPRIX et 200 € au titre de la collecte en ligne, expérience à approfondir. Cependant, une ombre plane sur cette nouvelle campagne : l'enseigne FRANPRIX national souhaite ne plus être 'acteur'. Elle en

a fait part à l'entreprise solidaire MicroDon, à Y-CID. Des négociations sont en cours. Pour notre part, nous envisageons un nouvel partenariat avec AUCHAN à Rambouillet, si désistement de FRANPRIX. AUCHAN vient d'ouvrir suite à un changement d'enseigne. Cette campagne 2018 se déroulera probablement en octobre 2018, si elle a lieu.

L'association est de plus en plus sollicitée pour assurer des marchés de Noël, d'où une recette prévisionnelle de 1 500 €. Quant au marché de Noël de la Queue des Yvelines, en collaboration avec 'Planète cœur', Madame JAMETON se propose de l'assurer en partie l'année prochaine. Une recette de 100 € figure aussi au budget au titre de stand d'emballage de cadeaux au moment des fêtes. Les recettes générées par les vide-greniers et vide-garage sont évaluées à 600€.

Autre produit possible, la vente de jus de pommes, 100€.

Figurent aussi une recette de 100 € et une subvention exceptionnelle de 1 000 € d'Y-CID, à l'occasion des actions que nous allons mener, pour accompagner l'exposition itinérante d'Y-CID produite pour ces 10 ans de solidarité internationale. Il s'agit d'une exposition 'de rue', la cible étant le grand public. Elle sera installée devant le parvis de La Lanterne et se tiendra à Rambouillet pendant les trois premières semaines d'octobre, avec un temps fort du 5 au 14 octobre 2018. L'exposition est cofinancée par Y-CID et le département de l'Essonne, elle sera itinérante dans six villes du 78 dont Rambouillet et deux du 91. Le transport, l'installation sont pris en charge par Y-CID et le 91. La subvention que nous espérons couvrira les frais d'animation, d'exposition, voire des interventions auprès de scolaires,....

Mali-Médicaments devrait être l'association support et coordonnatrice de ces actions qui seront assurées de concert avec plusieurs associations locales, telles que Lumière du Monde, le Lions 'club, EPSA... et bien entendu, la ville de Rambouillet.

○ **Dépenses prévisionnelles : 31 280 € :**

En matière d'investissements immobiliers, une enveloppe de 18 490 € a été dégagée dont 10 000 € pour la première tranche en partenariat avec Y-CID de la convention 2018-2020, si elle est acceptée par Y-CID et 8 490 € sur nos fonds propres pour commencer de la mettre en œuvre. Ceux-ci seront programmés en fonction du programme arrêté de concert avec Robert Ansama TOGO et de l'évolution de notre trésorerie.

Une enveloppe de 500 € pour abonder le microcrédit des femmes et 500 € pour le financement de la banque de semences.

Pour ce qui est du soutien financier aux différents centres de santé 2 000 € sont provisionnés, concernant l'équipement d'écoles « en trousse à pharmacie de premier secours » et la prise en charge du coût liés aux formations des personnels appelés à les mettre en œuvre, elles sont reconduites pour 1 500 € et 200 €, répondant ainsi aux vœux de la population. Toujours dans ce domaine, l'envoi de colis de pansements, de petits matériels collectés a été estimé à 1 500 €. Afin de poursuivre la prévention au niveau de l'hygiène menstruelle, 150 € sont prévus au budget.

Une enveloppe conséquente, 2 000 €, cette année est prévue, en raison du peu de récoltes à l'automne 2017, tant au niveau du mil, fonio que des cacahuètes et du niébé. A titre d'exemple, Robert entre

habituellement environ 16 charretées, cette année, il en a remisé 6. Robert, notre correspondant craint une famine du même ordre que celle tristement restée dans les esprits de 1973. Le prix du mil a déjà explosé, celui du riz est encore stable et d'après Robert, il devrait le rester jusqu'à la récolte prochaine, soit fin janvier, début février 2018. Dès l'adoption du budget, nous vous proposons de commander une première aide afin de bénéficier d'un prix conforme au marché et non usurier.

Les dépenses de fonctionnement (achat de brioches, frais de communication, assurances,...) ont été reconduites.

**L'adoption de ce budget induit outre l'acceptation de notre poursuite de la politique d'aide à l'équipement d'infrastructures sanitaires à court et moyen terme mais aussi nos actions de prévention de risques sanitaires au niveau dépenses et notre volonté de diversifier la recherche de financement pour les recettes.**

➔ **Approbation budget 2018 présenté en équilibre sans prélèvement sur fonds de réserves, soumis au vote de l'AG**

○ **Activités prévisionnelles :**

Elles ont été évoquées ci-dessus à l'exception de la semaine consacrée à l'Afrique, du 26 au 30 mars 2018, au lycée Louis Bascan à Rambouillet. Mali-Médicaments devrait en être un des partenaires. Des échanges sont en cours avec l'équipe des professeurs d'histoire et géographie à l'initiative du projet, nous devrions intervenir dans 6 classes de 2nd.

➔ **Approbation activités prévisionnelles 2018**

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Bernard FORIEN a fait part officiellement de sa démission de la fonction de membre du CA de notre association, à compter du 14 janvier 2018, jour de tenue de l'Assemblée Générale annuelle. Nous ne pouvons qu'acter sa décision même si pour nous tous, il faisait partie du « paysage » de notre association : son nom était indissociable de Mali-Médicaments. Le CA a salué son implication et ce depuis la création de l'association.

Afin de préparer la désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau et en application de l'article 8 de nos statuts en vigueur, vous trouverez ci-dessous les données actuelles. Si un élu souhaite démissionner ou si un membre souhaite candidater à une fonction, il est prié d'en aviser le Président, en sachant que les candidatures sont recevables aussi le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

### **Composition du bureau :**

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale : Réélu
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 cours des Juillottes 94700 MAISONS ALFORT, cadre comptable
- Secrétaire : Mme Marguerite DURAND, française, 15 rue Rouget de L'Isle 78120 RAMBOUILLET, orthophoniste
- secrétaire adjointe: Mme ROUSSEAU Catherine, Française, 25 rue de la Fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, Aide à la personne

### **Composition du Conseil d'Administration actuel:**

Les personnes nommées ci-dessus et : M. FORIEN Bernard démissionnaire, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme BAGALINI

### **Candidature recensée pour être membre du bureau :**

M. DURAND Alain, *actuellement invité du CA comme expert*

- ➔ **Renouvellement et désignation des élus au CA, soumis au vote de l'Assemblée Générale**
- ➔ **Renouvellement ou reconduction du bureau, délibération du CA, soumis au vote**

### **➤ Questions diverses :**

- L'actualité du partenariat Le VIGAN – PEL-Maoudé

*En vous remerciant d'avoir pris connaissance de cet ordre du jour, à tout moment  
Jean Claude, Olivier, Jean Marc, Margueritte*

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Olivier PELRAS vice-président  
09 67 85 28 78 - 06 16 26 55 54  
[opelras@wanadoo.fr](mailto:opelras@wanadoo.fr)
  
- M Jean- Claude BEUF Président  
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29  
[Jc.beuf@wanadoo.fr](mailto:Jc.beuf@wanadoo.fr)

Site : <http://www.mali-medicaments.org>